



Coordination des Fédérations et Associations
de Culture et de Communication

9e Baromètre Flash de la COFAC

La Culture citoyenne première victime de la situation budgétaire

Depuis 2021 le Baromètre Flash de la COFAC mesure la pression sur les dirigeants des associations culturelles afin de mieux comprendre et anticiper leurs besoins. La dernière édition du Baromètre s'est tenue en ligne du 17 décembre 2024 au 2 février 2025 auprès des responsables d'associations culturelles.

La transmission de notre patrimoine culturel et les pratiques artistiques en amateur sont gravement touchées par les difficultés économiques et les coupes dans les budgets publics.

Ce 9e Baromètre Flash de la COFAC met en évidence les difficultés croissantes auxquelles sont confrontées les associations culturelles en France. **Hausse des coûts de fonctionnement, précarité croissante des familles et diminution des subventions publiques** engendrent une instabilité structurelle qui impacte non seulement les actions culturelles, mais surtout l'emploi dans ce secteur. On s'attend à un plan social massif mais à bas bruit, car réparti partout sur le territoire. Or les associations culturelles emploient 200 000 personnes et 100 000 en CDDU.

La fatigue massive et la colère des bénévoles face à l'incompréhension voire le déni des conséquences des décisions récentes, et le sentiment de non-reconnaissance, y compris dans la sphère territoriale, ne font que croître. S'ils n'entendent pas forcément cesser leur engagement, beaucoup signalent cependant des **difficultés croissantes à recruter des bénévoles et à maintenir des projets d'intérêt général**, mettant en péril la diversité de l'offre culturelle et son accessibilité ainsi que la transmission du patrimoine matériel et immatériel. Les écoles de musique ou de cirque, notamment, parce qu'elles sont fortement employeuses, sont particulièrement touchées.

Malgré ces défis, la résilience du secteur associatif culturel demeure forte car les associations ont depuis longtemps fait évoluer leur modèle économique bien que ces efforts ne suffisent pas toujours à compenser les pertes subies. D'autre part, **les têtes de réseau sont souvent particulièrement touchées par les coupes budgétaires, alors qu'elles auront de très nombreuses associations en difficulté à accompagner**, tant dans la poursuite de leur activité que dans l'évolution de leurs modèles économiques.

Enfin, et sans méconnaître la situation du budget et ses conséquences sur les finances publiques locales, ce baromètre reflète un sentiment partagé d'incompréhension et d'injustice face à la réduction des moyens accordés à la culture, perçue comme une variable d'ajustement budgétaire plutôt qu'un levier essentiel pour la cohésion sociale et l'éducation populaire. **Il devient donc urgent de renforcer le soutien aux associations culturelles, afin de préserver leur rôle fondamental dans la transmission du patrimoine, l'accès à la culture pour tous et le dynamisme artistique de nos territoires.**

[Découvrir les résultats du 9e baromètre de la COFAC](https://cofac.asso.fr/wp-content/uploads/2025/03/resultats-9e-barometre-de-la-cofac.pdf)

<https://cofac.asso.fr/wp-content/uploads/2025/03/resultats-9e-barometre-de-la-cofac.pdf>

A propos de la COFAC :

La COFAC rassemble 29 fédérations œuvrant dans l'ensemble des champs artistiques et culturels et représente plus de 40 000 associations culturelles. Elle permet aux acteurs associatifs de réfléchir et d'agir de manière concertée sur la place des associations, des bénévoles, des amateurs et des usagers dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques culturelles.

COFAC, 22 rue Oberkampf 75011 PARIS
Site internet de la COFAC : www.cofac.asso.fr

CONTACTS PRESSE :

Marie-Claire MARTEL, présidente
marieclaire.martel@cofac.asso.fr / 06 75 62 40 81

Eva CAMPS, coordinatrice nationale
eva.camps@cofac.asso.fr / 06 80 98 40 09

Louis MILLET, chargé de communication
louis.millet@cofac.asso.fr / 01 43 55 60 63